

# Le mois de Rajab

الحمد لله رب العالمين، والعاقبة للمتقين، والصلاة والسلام على عبده ورسوله وخليته وصفوته من خلقه نبينا وإمامنا وسيدنا محمد بن عبدالله، وعلى آله وأصحابه ومن سلك سبيله واهتدى بهداه إلى يوم الدين

Le mois de Rajab fait partie des mois sacrés, ils sont au nombre de 4 : **Dhou al-Qi'dah, Dhou al-Hijjah, Muharam et Rajab**. Lors de ces mois, les péchés qui y sont commis sont plus grave que leurs accomplissements dans les autres mois. Allah ﷻ a dit :

**﴿إِنَّ عِدَّةَ الشُّهُورِ عِنْدَ اللَّهِ اثْنَا عَشَرَ شَهْرًا فِي كِتَابِ اللَّهِ يَوْمَ خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ مِنْهَا أَرْبَعَةٌ حُرْمٌ ذَلِكَ الدِّينُ الْقَيِّمُ فَلَا تَظْلِمُوا فِيهِنَّ أَنْفُسَكُمْ﴾ التوبة: 36**

Dans le sens approximatif du verset :

**﴿ Le nombre de mois, auprès d'Allah, est de douze [mois], dans la prescription d'Allah, le jour où Il créa les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés: telle est la religion droite. [Durant ces mois], ne faites pas de tort à vous-mêmes. Combattez les associateurs sans exception, comme ils vous combattent sans exception. Et sachez qu'Allah est avec les pieux. ﴾ [At-Tawba: 36]**

Le Prophète ﷺ n'a pas effectué la Omra pendant ce mois, ni pendant Ramadan, il les a accomplies uniquement pendant les mois du Hajj c'est-à-dire la période qui inclut le mois de Shawwal, Dhou al-Qi'dah et les 10 jours de Dhou al-Hijjah.

Il y a un certain nombre d'erreurs qui sont répandues auprès des gens par rapport aux actes d'adoration qui seraient spécifiés en ce mois. Parmi elles, on retrouve :

## **Premièrement : Fournir des efforts dans l'accomplissement du jeûne.**

Il y a des gens qui jeûnent ce mois de manière spécifique jusqu'à y jeûner de manière complète, et ceci est une innovation.

Umar – qu'Allah l'agrée - arrêta de jeûner à l'entrée du mois de Rajab car il s'agit d'un mois dont les gens de l'ignorance glorifiaient. Il a été également rapporté d'Abd Ar-Razzaq, qu'Abdullah Ibn Abaas – qu'Allah les agrée- arrêta également de jeûner lors de l'entrée du mois de Rajab et n'y jeûnait pas durant tout ce mois.

Le mois de Rajab est semblable aux autres mois, il y est permis de jeûner le lundi et mardi, ainsi que les jours blancs, mais de spécifier à ce mois un jeûne spécifique ou d'une durée déterminée est une innovation car il n'y a pas de base à cela.

Il est important de noter qu'il est permis de jeûner tout le mois de Rajab à condition qu'il a accompli le jeûne complet des autres mois sacrés. Comme ceci a été relaté par Abd Ar-Razzaq et c'est également l'avis d'un groupe de gens de science tel qu'Hassan Al-Basri et Ath-Thawri – qu'Allah leurs fasse miséricorde -.

## **Deuxièmement : L'innovation de la célébration de la nuit de l'ascension le 27<sup>ème</sup> jour de Rajab.**

Il n'y a rien qui a été rapporté du Prophète ﷺ concernant la nuit de l'ascension le 27<sup>ème</sup> jour du mois de Rajab comme l'a mentionné Shaykh Al-Islam Ibn Taymiya – qu'Allah lui fasse miséricorde -. De plus, même s'il avait été authentifié que ce jour était celui de l'ascension, il n'est pas permis d'y accomplir une fête car s'il était recommandé d'effectuer un acte spécifique lors de ce jour, le Prophète ﷺ l'aurait fait ainsi que ses compagnons.

## **Troisièmement : La visite de la mosquée Prophétique.**

Certaines personnes pensent qu'il est recommandé de visiter la mosquée Prophétique spécifiquement durant ce mois, ils appellent cela : ar-rajabiyah. C'est une innovation car il n'y a aucun fondement à cette pratique. La visite de la mosquée Prophétique est permise à n'importe quel moment.

وصلى الله وسلم على نبينا محمد وعلى آله وأصحابه